

International Review of Community Development

Revue internationale d'action communautaire



Groupe en lutte à Paris

Urban Struggles in Paris

Grupos de luchas en París

Maïté Matthieu, Elisabeth Forest and Pascale Tissier

Number 4 (44), Fall 1980

Logement et luttes urbaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035059ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035059ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Matthieu, M., Forest, E. & Tissier, P. (1980). Groupes en lutte à Paris. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 183–187. <https://doi.org/10.7202/1035059ar>

Article abstract

Three actions are described in detail here. In the first case, the "Confédération syndicale du cadre de vie" was active in the thirteenth "arrondissement" on the issue of local taxes for tenants. The Confederation also actively supported demands by residents for a playground in the area.

Another example is the action of the group "Vivre" in the fourteenth "arrondissement". This is a coalition group of tenants' unions and other neighbourhood groups that successfully prevented the construction of a freeway through the neighbourhood. As well, this group has been able to negotiate limits on the number of new high-rises to be built and is trying to control the rehousing policies that urban renewal makes necessary.

The last example described in this article concerns the work of a progressive group of architects and town planners in the "Marais" district of Paris. This group works in close collaboration with the residents in their struggle against private developers and urban renewal schemes.

Groupes en lutte à Paris

Extraits de la présentation de trois actions de mobilisation à la réunion « Luittes urbaines » organisée par le CREATUR à l'Université Paris-Dauphine en mars 1979.

LA DÉFENSE DU CADRE DE VIE DANS LE 13e ARRONDISSEMENT

Le 13e est un arrondissement qui a une vieille tradition de vie associative et de luittes urbaines. Mais ce dont je veux parler aujourd'hui, c'est de deux actions menées par la Confédération syndicale du cadre de vie, puisque c'est là que je milite. L'une porte sur la taxe d'habitation, et l'autre, sur l'équipement d'un parc pour les enfants.

Il y a trois ans, nous nous sommes rendu compte par des comparaisons de feuilles d'impôts locaux qu'il s'agissait d'un impôt lourd pour les familles de travailleurs, souvent payé par des gens qui ne sont même pas assez fortunés pour payer l'impôt sur le revenu. Ces feuilles comportaient un nombre d'erreurs absolument fabuleux. On s'est alors mis à tenir des permanences de renseignements, après avoir étudié le dossier techniquement, puis on a acquis des compétences de plus en plus importantes pour débrouiller les dossiers de gens qui venaient nous trouver. On a mis le doigt sur quelque chose qui est un scandale : la sur-imposition de certains logements dits sociaux et notamment d'HLM en voie de rénovation. Les années suivantes, nous avons refait des permanences de renseignements, qui nous étaient d'ailleurs demandées par le public : les gens ont besoin d'informations, ils sont pieds et poings liés devant la feuille d'impôts, ils n'ont aucun moyen de la contrôler, c'est trop difficile pour eux. Comme notre organisation se rattache à la famille du

socialisme autogestionnaire, les mots d'ordre de contrôle par les usagers sont pour nous quelque chose de très important.

Il fallait donner aux gens les moyens de contrôler un peu leurs feuilles, mais aussi mener en même temps une action de réclamation sur un certain nombre d'immeubles dont nous savions, par enquête, que le classement était arbitraire. Les réclamations auprès des impôts ne peuvent pas être collectives ; elles doivent être individuelles et signées par celui qui réclame. C'est une difficulté pour une organisation syndicale qui a pour mot d'ordre que tout le monde s'en sorte... On a contourné le problème en présentant un dossier collectif de réclamations individuelles, c'est-à-dire que les contribuables signaient une feuille de réclamations en mettant la photocopie de leur avertissement, et que nous écrivions une lettre de présentation pour envoyer collectivement le dossier en recommandé au directeur des services fiscaux. Cette action a été menée conjointement dans le 13e et dans le 15e.

Comme il n'y avait pas de réponse des services fiscaux au bout des deux mois de délai qui donnent droit au recours devant l'Administration, notre syndicat a intenté un recours devant le Tribunal administratif de Paris. C'était une première, parce que la possibilité d'agir en justice pour les organisations de consommateurs jusqu'à présent n'avait pas été utilisée devant l'administration. Depuis, rien, aucune réponse du tribunal administratif. Silence complet. Nous avons tenu une conférence de presse,

envoyé une lettre à Chirac pour l'informer de la conférence de presse ; il y a eu quelques échos dans la presse. Aucune réponse de la mairie de Paris. Les seuls soutiens que nous ayons reçus, c'est de la part de quelques conseillers de Paris. À l'heure actuelle on reprend de nouvelles démarches de réclamations, on va refaire un recours devant le Tribunal administratif. Ça, c'est la partie démarches syndicales en tant que représentants des usagers.

Ce qui me paraît intéressant à signaler, c'est qu'autant on a eu un très grand succès dans les permanences et les distributions de tracts (les usagers, extrêmement enthousiasmés, allant chercher leur feuille d'impôts chez eux pendant que nous distribuions les tracts et revenant nous consulter...), autant, à partir du moment où on entre dans la phase de réclamation, c'est-à-dire où cela devient une étape plus administrative, la population suit alors beaucoup moins. Quand il ne s'agit plus simplement de signer une pétition, le fait de faire la démarche de réclamation auprès du fisc devient un obstacle. Il y a un problème de la peur de l'Administration que l'on rencontre chez le citoyen.

Dans un autre quartier du 13e, il y avait de gros problèmes de rénovation. Là on a travaillé avec un groupe de militants, autour de cités HLM et HBM d'avant-guerre, une population avec beaucoup de familles d'immigrés et beaucoup de femmes au foyer sans activité professionnelle, des familles relativement nombreuses : trois, quatre enfants. Le groupe de militants se heurte à un problème : que faire avec ces femmes pour leur proposer quelque chose qu'elles fassent elles-mêmes ? Il ne fallait pas que ce soit quelque chose de fait par les militants pour cette population, ce qui est notre souci constant. Il est vite apparu que l'un des problèmes du quartier, c'est un parc rénové, qui s'appelle le parc Kellermann. C'est un parc où il y a vingt ans je promenais mes mômes à moi, parce que c'était une espèce de terrain vague, très sale, mais on pouvait cavalier sur l'herbe. Il a été repris en main par la Ville, à moitié clôturé ; il y avait un stade, maintenant le stade est clôturé, réservé, l'herbe a été bien arrangée en jolie pelouse, il y a des bancs, c'est agréable... Seulement les gosses n'ont pas du tout d'équipements de jeux et ça paraissait être un problème important pour le quartier. Alors le groupe de militants a commencé à essayer de parler avec les gens du coin, pour savoir ce qu'il

faudrait comme équipements. Il y a eu toute une série de rencontres par escaliers dans le périmètre concerné. Et puis l'élaboration de revendications précises ; signatures de pétitions, constitution d'un dossier d'équipements. Démarches auprès des élus municipaux, et de la Ville de Paris. Enfin, le maire a répondu que, bien sûr, c'était un problème important. Il a annoncé qu'il y aurait beaucoup d'équipements pour le parc. Alors on a préparé toute une série d'affiches, d'affichettes faites à la main dans le quartier, annonçant le projet pour 1979. On mentionnait qu'après notre pétition, les services du maire nous annonçaient l'installation d'équipements pour le printemps 1979. Ça ne va pas très loin encore bien sûr. C'était pour tenir la population un peu en alerte pendant l'hiver. À ce moment, on a pris toute une série de photos d'équipements peu coûteux, mais qui existent dans beaucoup de parcs et nous avons obtenu d'être entendus par la Commission d'arrondissement. Nous, on sait très bien que cette commission ne sert à rien. Elle ne sert que de façade pour la mairie, seulement pour la population, ça représente quelque chose. Donc on a obtenu un rendez-vous, on a déposé un dossier ; il n'y a même pas eu de vœux de la Commission d'arrondissement. Cela permet de dénoncer auprès de la population l'inintérêt de cette commission. On n'attend pas grand-chose de ces démarches administratives. Nous avons prévu pour la fin du mois de mai un après-midi de cavalcades, goûters, pique-nique sur les pelouses, banderoles, manifestations, bals, etc. On veut essayer que le quartier lui-même manifeste, fasse quelque chose pour ce parc. C'est une petite action, mais il y a là mise en action d'un certain nombre de femmes qui autrement ne sortent jamais de chez elles. Et il semble important que dans un syndicat comme le nôtre, il y ait à la fois des actions techniques comme celles des impôts, où quelques camarades mettent leurs compétences au service de la population, une action assez difficile et poussée jusqu'au recours au tribunal administratif ; et des actions où des usagers très peu favorisés eux-mêmes se mettent à faire un petit quelque chose.

(Maïté Matthieu)

VIVRE DANS LE 14^e ARRONDISSEMENT (VDL 14)

La lutte dans le 14^e est une lutte qui dure depuis quatre ans en ce qui concerne VDL 14. VDL 14 est une association qui regroupe un certain nombre de comités d'immeubles, d'associations et de différents mouvements de défense, d'artistes, d'ilôts particuliers. Elle lutte contre un projet de rénovation, qui a été décidé il y a à peu près une vingtaine d'années. Ce projet vise à restructurer le quartier pour en faire une zone tertiaire, à partir d'un tissu urbain ancien insalubre et peuplé en grande majorité jusqu'en 1960 par une population ancienne.

De 1974 à 1977, VDL a surtout lutté contre le projet de la radiale Vercingétorix, un projet d'auto-route à 6 voies qui devait pénétrer jusqu'à la gare Montparnasse. La lutte s'est terminée par une victoire des associations de quartiers : la radiale a été supprimée par Chirac en 1977. VDL, plus particulièrement, avait étudié les projets de réhabilitation dans le quartier. Mais étant donné que toute l'énergie était concentrée sur le problème de la radiale, toutes ces analyses et recherches étaient embryonnaires et nous pensions que cette idée de réhabilitation n'avait pas fait tout son chemin. Donc à partir de 1977, VDL a pris les moyens pour analyser et proposer une réhabilitation possible dans le quartier. Il y avait 700 immeubles dans cette zone ; actuellement il en reste 500. Ce qui reste dans les 500 immeubles est pris en étau entre les profils architecturaux de Maine-Montparnasse et, d'autre part, les HLM de la porte de Vanves, et maintenant, plus proches, les tours de la rue d'Alésia qui font 18 étages. Donc, petit à petit, avec les luttes menées depuis 1976, on arrive à un projet qui a été voté au Conseil de Paris en octobre 78 et qui est soumis à l'enquête publique. Ce plan limite le nombre d'étages des immeubles neufs à six étages en moyenne ; c'est sensiblement la même hauteur que pour l'habitat ancien mais il permet une réhabilitation de type musée, qui ne sauvegarde que 30 immeubles sur les 500 dont une grande partie sont des immeubles classés, le classement ayant été le but d'une lutte des associations.

Après la lutte contre la radiale, le moyen de faire le point pour réorienter la lutte des habitants a été d'organiser une exposition en octobre 77. Énormément de gens ont apporté leurs observations, posé

des questions et ont commencé à se réunir par rues ; un grand nombre de ceux qui étaient venus se sont constitués en groupes et associations. À la fin de l'exposition, on a fait le bilan que l'on a publié dans un journal du quartier et on est retourné voir les gens qui avaient laissé leurs adresses, soit environ 200 personnes. Petit à petit les comités de rues se sont mis à travailler régulièrement et ont demandé à avoir des techniciens pour faire des contrepropositions et savoir quel aménagement ils pouvaient envisager pour l'immeuble. Il en existe maintenant cinq.

On constitue des dossiers techniques mais surtout on se réunit régulièrement avec des habitants et on voit avec eux comment on peut contrôler la réhabilitation des immeubles. On met les habitants en garde contre les réhabilitations apparentes, les hausses de loyer que cela va entraîner, on essaie donc de discuter avec eux le moyen de contrôler les projets de réhabilitation quand ils sont accordés.

Il reste actuellement des gens bien plus motivés que ceux d'il y a quatre ans. Il y a quatre ans c'était une lutte de militants un peu d'élite, qui connaissaient tous les plans d'aménagement et la politique en matière urbaine. Ils employaient une politique de grosse artillerie, se battaient à coups de tracts, de pétitions, de fêtes de quartiers, etc. Les habitants qui sont le moins motivés sont partis, ils ont obtenu des indemnités. Maintenant il reste des habitants qui tiennent vraiment à rester dans le quartier.

Bien que la majorité des commerçants soient partis sur indemnités, il reste néanmoins une vie très intense avec une population encore très hétérogène. Et justement la vie de quartier ne passe plus uniquement par ce côté d'animation et de présence de petits commerçants. Il y a une espèce de dynamique du quartier qui est très réelle et qui tient au fait de la lutte qui s'est engagée depuis plusieurs années.

(Elisabeth Forest)

L'APAUM ET LA RÉHABILITATION DU MARAIS

Au Marais, il y a un groupe d'architectes qui travaillent avec les habitants et quand ils travaillent avec les habitants ils s'appellent l'APAUM, l'Atelier populaire d'architecture et d'urbanisme du Marais. Comment ces architectes du Marais ont-ils été amenés à travailler avec des habitants en lutte ? Ça a commencé en 1975 lorsque les habitants de l'îlot « François Miron » se sont retrouvés face à une société d'aménagement qui voulait récupérer tout l'îlot pour en faire une galerie d'art, des hôtels trois étoiles, etc., sans s'inquiéter du tout de l'avenir des habitants. Il y a donc eu formation d'un comité qui a gagné sur tous les plans. Les habitants ont réussi grâce à une attaque très forte et directe à forcer le Conseil de Paris à éjecter la Société d'aménagement et à garder les habitants sur place.

Il y a eu ensuite une deuxième attaque pour la réhabilitation d'un deuxième îlot qui s'appelle l'îlot « Saint Paul » qui a été confié par la ville de Paris à une société d'économie mixte qui a travaillé très doucement et pernicieusement pendant cinq ans et est arrivée à ses fins. Face à cela s'est créé un comité qui s'est durement bagarré contre les expulsions et contre la réhabilitation. C'est à ce moment-là que l'APAUM s'est formée. Les comités de lutte avaient demandé que des architectes travaillent avec eux pour faire des contre-propositions de réhabilitation, en sachant respecter le maintien dans les lieux des habitants, la non-expulsion des artisans, des petits commerces et des petites entreprises. On a proposé à la ville de Paris des projets qui allaient assez loin. La ville de Paris a mis un black-out complet en disant que les décisions étaient prises, les crédits votés, qu'il n'était absolument pas question de revenir en arrière ou de faire autre chose.

Après le comité Saint Paul, il y a eu un autre comité qui s'est bagarré contre la même société et qui est arrivé à bloquer suffisamment les travaux pour faire en sorte que la société promotrice ait besoin de réfléchir à la façon dont elle va travailler. Tel est l'état de cette lutte. Actuellement il n'y a aucun dialogue entre la société promotrice et les habitants parce que c'est le blocage, les procès.

Enfin, aujourd'hui, rue du Pont Louis-Philippe, il y a une opération de dix immeubles, soit environ soixante-dix foyers, et la ville de Paris a confié à une

société HLM ces dix immeubles pour essayer de faire un peu oublier ce qu'elle avait fait subir aux habitants de l'îlot Saint Paul et des autres. Un dialogue très serré est en train de s'établir entre l'APAUM et les HLM.

Un des problèmes de ces luttes c'est que dans le quartier du Marais les luttes ne se font pas d'un seul bloc, mais par petits comités d'îlots ou de rues parce qu'à chaque îlot, à chaque rue il y a des promoteurs différents et pour chaque promoteur différent, il y a une lutte différente. Le mode d'attaque du promoteur n'est pas le même car les propositions du promoteur ne sont pas partout les mêmes.

Au niveau des habitants, ils ont beaucoup de mal à s'identifier les uns aux autres parce qu'ils n'ont pas le même avenir. Il n'empêche qu'en cas de coup dur, la mobilisation et l'intervention des autres groupes et associations se fait, mais d'une manière ponctuelle seulement. Tout se faisant d'une manière pernicieuse et de manière différente en fonction des différents lieux, personne ne voit l'attaque globale qui se produit sur le quartier. C'est-à-dire qu'un noyau de gens le voit mais c'est difficilement intégrable par la majorité des gens. Il est bien connu que l'on ne vient au comité que lorsque l'on voit la première lettre du promoteur. Et même si l'on a vu à 100 mètres de chez soi des expulsions, même si par ailleurs on a vu des expositions, on ne se doute pas qu'un an plus tard c'est son tour.

Nous menons deux formes de luttes. La lutte au jour le jour : les discussions avec les promoteurs, les blocages, les fermetures d'immeubles, les contre-propositions, etc. Mais il y a aussi les grandes mobilisations sur le quartier, sur des mots d'ordre généraux concernant le quartier. Par exemple, la réouverture aux familles mal logées des habitations fermées. Cela a été un mot d'ordre où tout le quartier s'est mobilisé. D'ailleurs pendant les années 1977-78, la mobilisation a été très forte et la ville de Paris a été obligée de reculer ; elle a depuis repris du poil de la bête. C'était une revendication propre à tout le quartier. Pour l'instant on se bagarre pour un loyer accessible à tous.

On se bat également contre l'APL, l'aide personnalisée au logement, qui remplace l'aide à la pierre. Demain, tous les locataires dans le secteur social se retrouveront avec des loyers chers et une aide de l'État pour aider à payer ces loyers et cela va les lier à ces allocations qui seront très fortes et qui les

empêcheront de bouger dans un sens ou dans un autre. Ainsi, deux voisins n'auront jamais la même APL car ils n'auront jamais le même dossier. Et à partir du moment où les gens ne sont pas sur le même pied, ils ont énormément de mal à se réunir et à lutter ensemble. C'est une manière d'embrigader les gens et de les diviser. Ça va rendre très difficiles des associations de lutte de locataires dans la mesure où chacun aura une situation différente. Et c'est ce qui risque d'arriver dans le Marais ou ailleurs.

En outre, l'APL peut créer des ghettos. Comme les loyers sont chers, et que ce sont les gens les plus défavorisés qui touchent le plus, on va retrouver des zones de familles nombreuses parce qu'elles seront les plus aidées.

Les loyers quadruplent pour la plupart des gens. À la rue du Pont Louis-Philippe, il s'avère que la mairie est d'accord pour donner des allocations aux personnes du 3e âge de façon à ce que le nouveau loyer soit égal à l'ancien. Il est bien évident que si cela se passe pour des gens qui habitent aujourd'hui dans le quartier, dans cette rue, plus exactement, demain, s'il s'en vont, ils seront remplacés par des

gens qui paieront des loyers bien plus élevés. En fait, par le coût des loyers, à plus long terme, on expulse les gens non pas évidemment manu-militari mais à long terme, à l'usure. Et c'est comme cela que la société HLM travaille, comme les sociétés promotrices. Ils installent un local dans la rue, font des sourires aux gens, leur proposent de s'occuper d'eux puis, par leur méthode, les expulsent. Quand une famille s'en va, on mure même si l'appartement est habitable.

En ce qui concerne les rapports entre les architectes et les habitants, il s'avère que l'APAUM ne travaille que sur la base de l'association, c'est-à-dire que chaque projet de réhabilitation qui est remis toujours dans un contexte de lutte n'a toujours été qu'élaboré en étroite association avec les habitants. Ce sont des projets qui mettent beaucoup de temps à s'élaborer mais le jour où ils sont déposés, ils sont réellement défendus par tout le monde. Il n'y a en fait aucun projet qui ne sorte de nos mains, décidé par deux ou trois. Si cela concerne 70 foyers, les 70 foyers ont travaillé au projet.

(Pascale Tissier)

AUTOGESTIONS

revue trimestrielle

N° 2-3

mai 1980

numéro spécial

MOUVEMENTS ALTERNATIFS

et cogestions

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Mouvements communautaires — féminisme — collectifs de chômeurs — réseaux d'entraide — contre-information et créativité collective — bürgerinitiativen — écologie et listes vertes — nouvelle culture politique — principes et pratiques de la cogestion — régions et cogestion.

Et la rubrique régulière,

ACTUALITÉ DES AUTOGESTIONS

Éditions PRIVAT, 14 rue des Arts, 13000 Toulouse

Abonnements : 80 F (individus) et 100 F (institutions) France

90 F (individus) et 120 F (institutions) Étranger

Vendue en Librairie : 50 F.
